



Douala, le 21 juillet 2020

A Monsieur LEGUE Blaise Honoré
Technicien Supérieur Comptabilité
Auditeur Externe
Tél 677 34 86 81

N/Réf.: REDHAC/PCA/20200721/060
Objet : Audit des comptes REDHAC
Exercice 2019

Monsieur,

Nous venons par la présente vous confier la mission d'audit 2019 des comptes du REDHAC par rapport aux subventions reçues de nos différents partenaires et ce, conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau Système Comptable OHADA (SYCOHODA). Il s'agit des partenaires suivants :

- ✓ *National Endowment for Democracy (NED) ;*
- ✓ *Facebook ;*
- ✓ *Fonds d'urgence ;*
- ✓ *Subventions locales.*

Cette mission sera supervisée par Me Alice NKOM et monsieur Norbert KAMGAING.

En vous souhaitant bonne réception,

Veillez recevoir, **Monsieur**, nos salutations distinguées.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Monsieur le Professeur Remy Ngoy Lumbu (PCA du REDHAC),

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée, nous avons établi les états financiers au 31/12/2019 sur la base des virements bancaires reçus via la Société Générale Cameroun (S.G.C.), et des pièces comptables dont votre département financier a mis à notre disposition en ce qui concerne les opérations faites avec les ONG **FONDS D'URGENCE**, la **NATIONAL ENDOWMENT FOR DEMOCRACY (NED)** et **FACEBOOK** conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau système comptable OHADA (**SYCOHADA**) portant sur le droit comptable des sociétés commerciales, du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et des associations.

Lesdites pièces comptables et les différents contrats signés avec les partenaires ont fait l'objet d'analyses minutieuses avant d'être pris en compte par nos services.

A l'issue de nos travaux, qui constituent l'examen des documents ci-dessus cités, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence, la régularité et la vraisemblance des relevés bancaires et pièces comptables mis à notre disposition.

La comptabilité générale du **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE (REDHAC)**, résumée dans les tableaux ci-joints se caractérise par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	28 286 728 FCFA
➤ SUBVENTIONS RECUES	95 328 727 FCFA
- FACEBOOK (Janvier 2019 à mai 2019)	40 063 457 FCFA
- N.E.D. (octobre 2018 à septembre 2019)	34 812 104 FCFA
- FONDS D'URGENCE (Janvier 2019 à Décembre 2019)	12 181 005 FCFA
- SUBVENTIONS LOCALES (Janvier 2019 à Décembre 2019)	8 272 161 FCFA
Résultat : Bénéfice	2 462 062 FCFA

CONCLUSION :

Au 31 décembre 2019, le **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE**

(REDHAC) a enregistré un bénéfice de **FCFA 2 462 062**, qui résulte de la différence entre :

- Les Dons reçus des donateurs locaux d'un montant de FCFA 8 272 161.
- Et la charge d'amortissements des immobilisations au 31/12/2019 de montant de FCFA 5 810 099.

Il est à noter que :

Des dons reçus des différents donateurs locaux d'un montant de FCFA 8 272 161, un matériel roulant de marque TOYOTA et du matériel et mobilier ont été acquis au cours de l'exercice 2019 pour un montant total de FCFA 7 381 260 tel que mentionné dans le tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2019.

Une somme de FCFA 890 901 incluse dans les dons reçus à fait l'objet de reversement au compte bancaire du REDHAC ramenant ainsi la trésorerie de l'année 2018 qui était de FCFA 13 217 504 à FCFA 14 108 405 au 31/12/2019.

En foi de quoi le présent rapport a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Douala, le 28 août 2020

L'Auditeur externe.



Honoré Blaise Leau
Technicien Supérieur Comptabilité
Gestion des Entreprises Consultant



Douala, le 29 septembre 2020

N/réf : REDHAC/PCA/20200929/065

Objet : Réception de l'Audit des Comptes

Monsieur LEGUE Blaise

Auditeur Externe

Tél. 677 34 86 81

Monsieur,

Je viens par la présente, au nom du conseil d'administration du REDHAC, réceptionner l'audit financier des comptes du REDHAC pour le compte de l'exercice 2019 qui vous a été demandé. Je vous en remercie et, je constate que cet audit financier est bien conforme au vu des subventions reçues de nos partenaires financiers et des dépenses y afférentes conformément aux actes OHADA.

En vous en remerciant pour votre travail.

Veuillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU



Douala, le 30 avril 2021

A Monsieur LEGUE Blaise Honoré
Technicien Supérieur Comptabilité
Auditeur Externe
Tél 677 34 86 81

N/Réf.: REDHAC/PCA/20210430/031
Objet : Audit des comptes REDHAC
Exercice 2020

Monsieur,

Nous venons par la présente vous confier la mission d'audit 2020 des comptes du REDHAC par rapport aux subventions reçues de nos différents partenaires et ce, conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau Système Comptable OHADA (SYCOHODA). Il s'agit des partenaires suivants :

- ✓ *National Endowment for Democracy (NED) ;*
- ✓ *Facebook ;*
- ✓ *PANAF ;*
- ✓ *Ambassade de Suisse (Cameroun) ;*
- ✓ *Ambassade du Canada (Cameroun).*

Cette mission sera supervisée par Me Alice NKOM et monsieur Norbert KAMGAING.

En vous souhaitant bonne réception,

Veillez recevoir, **Monsieur**, nos salutations distinguées.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Monsieur le Professeur Remy Ngoy Lumbu (PCA du REDHAC),

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée, nous avons établi les états financiers au 31/12/2020 sur la base des virements bancaires reçus via la Société Générale Cameroun (S.G.C.), et des pièces comptables dont votre département financier a mis à notre disposition en ce qui concerne les opérations faites avec les Partenaires PANAFRICAN PROGRAMME SUPPORTED BY THE EUROPEAN COMMISSION AND THE EUROPEAN UNION (PANAF), la NATIONAL ENDOWMENT AND DEMOCRACY (NED), FACEBOOK, l'Ambassade du Canada au Cameroun et l'Ambassade de SUISSE au Cameroun, conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau système comptable OHADA(SYCOHADA) portant sur le droit comptable des sociétés commerciales, du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et des associations.

Lesdites pièces comptables et les différents contrats signés avec les partenaires ont fait l'objet d'analyses minutieuses avant d'être pris en compte par nos services.

A l'issue de nos travaux, qui constituent l'examen des documents ci-dessus cités, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence, la régularité et la vraisemblance des relevés bancaires et pièces comptables mis à notre disposition.

La comptabilité générale du RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE (REDHAC), résumée dans les tableaux ci-joints se caractérise par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	11 043 79 7 FCFA
➤ SUBVENTIONS RECUES	115 066 578 FCFA
- FACEBOOK	26 204 342 FCFA
-N.E.D.	41 545 159 FCFA
- PANAF	29 039 512 FCFA
- AMBASSADE de SUISSE au CAMEROUN	6500 000 FCFA
-AMBASSADE DU CANADA AU CAMEROUN	11 777 565 FCFA
Résultat Net : pertes	17 242 931 FCFA

CONCLUSION :

Au 31 décembre 2020, le **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE (REDHAC)** a enregistré une perte de **FCFA 17 242 931**, qui se détaille comme suite :

- Les suppléments de charges engagées dans le combat contre la pandémie de la COVID-19 d'un montant de FCFA 8 845 366.
- Et la charge d'amortissements des immobilisations au 31/12/2020 de montant de FCFA 8 397 565.

Il est à noter que toutes les subventions reçues des différents partenaires ci-dessus cités ont été entièrement dépensées.

En foi de quoi le présent rapport a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Douala, le 31 mai 2021

Honoré Blaise Leque
Technicien Supérieur Comptabilité
Gestion des Entreprises Consultant

L'Auditeur externe.



Douala, le 21 juin 2021

N/réf : REDHAC/PCA/20200621/037

Objet : Réception de l'Audit des Comptes

Monsieur LEGUE Blaise

Auditeur Externe

Tél. 677 34 86 81

Monsieur,

Je viens par la présente, au nom du conseil d'administration du REDHAC, réceptionner l'audit financier des comptes du REDHAC pour le compte de l'exercice 2020 qui vous a été demandé. Je vous en remercie et, je constate que cet audit financier est bien conforme au vu des subventions reçues de nos partenaires financiers et des dépenses y afférentes conformément aux actes OHADA.

En vous en remerciant pour votre travail.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU



Douala, le 30 mai 2022

A Monsieur LEGUE Blaise Honoré
Technicien Supérieur Comptabilité
Auditeur Externe
Tél 677 34 86 81

N/Réf.: REDHAC/PCA/20220530/022
Objet : Audit des comptes REDHAC
Exercice 2021

Monsieur,

Nous venons par la présente vous confier la mission d'audit 2021 des comptes du REDHAC par rapport aux subventions reçues de nos différents partenaires et ce, conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau Système Comptable OHADA (SYCOHODA). Il s'agit des partenaires suivants :

- ✓ *National Endowment for Democracy (NED) ;*
- ✓ *Programme pour la Stabilisation et les Operations pour la Paix (PSOPs) - Gouvernement Canadien ;*
- ✓ *PAIN POUR LE MONDE (BROT) – Allemagne ;*

Cette mission sera supervisée par Me Alice NKOM et monsieur Norbert KAMGAING.

En vous souhaitant bonne réception,

Veillez recevoir, **Monsieur**, nos salutations distinguées.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Monsieur le Professeur Remy Ngoy Lumbu (PCA du REDHAC),

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée, nous avons établi les états financiers au 31/12/2021 sur la base des virements bancaires reçus via les deux comptes de la Société Générale Cameroun (S.G.C.), et des pièces comptables dont votre département financier a mis à notre disposition en ce qui concerne les opérations faites avec les partenaires : **NATIONAL ENDOWMENT AND DEMOCRACY (NED)**, **PAIN POUR LE MONDE (BROT)**, **GLOBAL AFFAIRS (PROGRAMME POUR LA STABILISATION ET LES OPERATIONS POUR LA PAIX (PSOPs))** conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau système comptable OHADA (**SYCOHADA**) portant sur le droit comptable des sociétés commerciales, du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et des Associations.

Lesdites pièces comptables et les différents contrats signés avec les partenaires ont fait l'objet d'analyses minutieuses avant d'être pris en compte par nos services.

A l'issue de nos travaux, qui constituent l'examen des documents ci-dessus cités, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence, la régularité et la vraisemblance des relevés bancaires et pièces comptables mis à notre disposition.

La comptabilité générale du **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE (REDHAC)**, résumée dans les tableaux ci-joints se caractérise par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	70 345 414 FCFA
➤ SUBVENTIONS RECUES :	216 626 404 FCFA
-N.E.D.	54 704 966 FCFA
- GLOBAL AFFAIRS (PSOPs)	107 950 608 FCFA
- PAIN POUR LE MONDE (BROT)	53 970 830 FCFA
Résultat Net: Bénéfice	174 934 FCFA

CONCLUSION :

Au 31 décembre 2021, le **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE**

(REDHAC) a enregistré un bénéfice de **FCF 174 994**, qui n'est autre que l'excédent sur les coûts directs de montant de FCFA 14 564 058 alloués par le partenaire **GLOBAL AFFAIRS (PSOPs)** sur les investissements et autres charges effectués par le REDHAC au cours de l'exercice 2021.

Il est à noter que toutes les subventions reçues des différents partenaires ci-dessus cités n'ont pas été entièrement dépensées. D'autres devront s'étendre sur l'exercice 2022, il s'agit de :

- **GLOBAL AFFAIRS : 13 416 546 FCFA**
- **NED : 7 928 434 FCFA**

En outre, d'autres partenaires ont effectué des virements bancaires aux comptes du REDHAC pour des activités qui s'effectueront au cours de l'année 2022. Il s'agit de :

- **NATIONAL DEMOCRATIC INSTUTUTE (NDI) : 1 942 657 FCFA**
- **CIVIL RIGHTS DEFENDER : 1 879 973 FCFA**
- **DEFEND DEFENDERS : 841 017 FCFA**
- **CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN (CDCS) : 33 117 996 FCFA**

Soit un total global de FCFA 59 126 623 de préfinancement des partenaires.

Cette somme se retrouve dans la trésorerie du REDHAC :

- Comptes bancaires : 58 942 218
- Caisse du REDHAC : 210 612

En foi de quoi le présent rapport a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Douala, le 15 juin 2022

L'Auditeur externe.

Honoré Blaise Lissou
Technicien Supérieur Comptabilité
Gestion des Entreprises Consultant



Douala, le 15 juillet 2022

N/réf : REDHAC/PCA/20220715/026

Objet : Réception de l'Audit des Comptes

Monsieur LEGUE Blaise

Auditeur Externe

Tél. 677 34 86 81

Monsieur,

Je viens par la présente, au nom du conseil d'administration du REDHAC, réceptionner l'audit financier des comptes du REDHAC pour le compte de l'exercice 2021 qui vous a été demandé. Je vous en remercie et, je constate que cet audit financier est bien conforme au vu des subventions reçues de nos partenaires financiers et des dépenses y afférentes conformément aux actes OHADA.

En vous en remerciant pour votre travail.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU



Douala, le 16 février 2023

A Monsieur LEGUE Blaise Honoré
Technicien Supérieur Comptabilité
Auditeur Externe
Tél 677 34 86 81

N/Réf.: REDHAC/PCA/20230216/010
Objet : Audit des comptes REDHAC
Exercice 2022

Monsieur,

Nous venons par la présente vous confier la mission d'audit 2022 des comptes du REDHAC par rapport aux subventions reçues de nos différents partenaires et ce, conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau Système Comptable OHADA (SYCOHODA). Il s'agit des partenaires suivants :

- ✓ *National Endowment for Democracy (NED) ;*
- ✓ *Programme pour la Stabilisation et les Operations pour la Paix (PSOPs) - Gouvernement Canadien ;*
- ✓ *CIVIL RIGHT DEFENDERS ;*
- ✓ *National Democratic Institut (NDI) ;*
- ✓ *PAIN POUR LE MONDE (BROT) – Allemagne ;*
- ✓ *British High Commission (Ambassade de Grande Bretagne) ;*
- ✓ *Centre De Crise et de Soutien (CDCS) – France.*

Cette mission sera supervisée par Me Alice NKOM et monsieur Norbert KAMGAING.

En vous souhaitant bonne réception,

Veillez recevoir, **Monsieur**, nos salutations distinguées.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Monsieur le Professeur Remy Ngoy Lumbu (PCA du REDHAC),

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée, nous avons établi les états financiers au 31/12/2022 sur la base des virements bancaires reçus via les deux comptes de la Société Générale Cameroun (S.G.C.), et des pièces comptables dont votre département financier a mis à notre disposition en ce qui concerne les opérations faites avec les partenaires : **NATIONAL ENDOWMENT AND DEMOCRACY (NED)**, **PAIN POUR LE MONDE (BROT)**, **GLOBAL AFFAIRS (PROGRAMME POUR LA STABILISATION ET LES OPERATIONS POUR LA PAIX (PSOPs))**, **NDI (NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUT)**, **BRITISH HIGHT COMMISSION**, **LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN (CDCS)**, **CIVIL RIGHT DEFENDERS ET CIVICUS** conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau système Comptable OHADA (**SYCOHADA**) portant sur le droit comptable des sociétés commerciales, du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et des Associations.

Les dites pièces comptables et les différents contrats signés avec les partenaires ont fait l'objet d'analyses minutieuses avant d'être pris en compte par nos services.

A l'issue de nos travaux, qui constituent l'examen des documents ci-dessus cités, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence, la régularité et la vraisemblance des relevés bancaires et pièces comptables mis à notre disposition.

La comptabilité générale du **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE (REDHAC)**, résumée dans les tableaux ci-joints se caractérise par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN

68 892 838 FCFA

➤ SUBVENTIONS TOTALES RECUES :	242 368 708 FCFA
-N.E.D.	49 650 112 FCFA
- GLOBAL AFFAIRS (PSOPs)	37 226 466 FCFA
- PAIN POUR LE MONDE (BROT)	19 653 456 FCFA
- LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN (CDS)	33 117 996 FCFA
- BRITISH HIGHT COMMISSION	83 821 832 FCFA
- CIVIL RIGHT DEFENDERS	9 514 000 FCFA
- CIVICUS	5 573 446 FCFA
- NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUT(NDI)	3 811 400 FCFA
➤ Résultat Net: Bénéfice	11 448 024 FCFA

CONCLUSION :

Au 31 décembre 2022, le **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE**

(REDHAC) a enregistré un bénéfice de **FCFA 11 448 024**, qui n'est autre que l'excédent sur les coûts directs de montant de FCFA 15 079 284 alloués par les partenaires suivants :

- **GLOBAL AFFAIRS (PSOPs) : FCFA 4 244 579**
- **CDCS : FCFA 3 072 234**
- **BRITISH HIGHT COMMISSION : FCFA 7 762 471**

Sur les investissements et autres charges effectués par le REDHAC au cours de l'exercice 2022.

Il est à noter que toutes les subventions reçues des différents partenaires ci-dessus cités n'ont pas été entièrement dépensées. D'autres devront s'étendre sur l'exercice 2023, il s'agit de :

- **CIVIL RIGHT DEFENDERS : 6 080 759 FCFA**
- **NED : 27 360 559 FCFA**

Soit un total de FCFA 33 441 318

Cette somme se retrouve dans la trésorerie du REDHAC au 31/12/2022 :

- Comptes bancaires : FCFA 58 976 510
- Caisse du REDHAC : FCFA 354 654

En foi de quoi le présent rapport a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Douala, le 10 mars 2023

L'Auditeur externe.

Honoré Blaise Leane
Technicien Supérieur Comptabilité
Gestion des Entreprises Consultant



Douala, le 04 avril 2023

N/réf : REDHAC/PCA/20230404/015

Objet : Réception de l'Audit des Comptes

Monsieur LEGUE Blaise

Auditeur Externe

Tél. 677 34 86 81

Monsieur,

Je viens par la présente, au nom du conseil d'administration du REDHAC, réceptionner l'audit financier des comptes du REDHAC pour le compte de l'exercice 2022 qui vous a été demandé. Je vous en remercie et, je constate que cet audit financier est bien conforme au vu des subventions reçues de nos partenaires financiers et des dépenses y afférentes conformément aux actes OHADA.

En vous en remerciant pour votre travail.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU

Douala, le 08 mars 2024

A Monsieur LEGUE Blaise Honoré
Technicien Supérieur Comptabilité
Auditeur Externe
Tél 677 34 86 81

N/Réf.: REDHAC/PCA/20240308/029
Objet : Audit des comptes REDHAC
Exercice 2023

Monsieur,

Nous venons par la présente vous confier la mission d'audit 2023 des comptes du REDHAC par rapport aux subventions reçues de nos différents partenaires et ce, conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau Système Comptable OHADA (SYCOHODA). Il s'agit des partenaires suivants :

- ✓ *National Endowment for Democracy (NED) ;*
- ✓ *Programme pour la Stabilisation et les Operations pour la Paix (PSOPs) - Gouvernement Canadien ;*
- ✓ *Africa Regional Democracy Fund program (ARDF) - Etats Unis ;*
- ✓ *Open Society Initiative for West Africa (OSF-Osiwa) ;*
- ✓ *CIVIL RIGHT DEFENDERS ;*
- ✓ *CIVICUS ;*
- ✓ *National Democratic Institut (NDI) ;*
- ✓ *Front Line Defenders ;*
- ✓ *Miva Suisse.*

Cette mission sera supervisée par Me Alice NKOM et monsieur Norbert KAMGAING.

En vous souhaitant bonne réception,

Veillez recevoir, **Monsieur**, nos salutations distinguées.

Président du Conseil d'Administration



Pr. Rémy Ngoy LUMBU

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Monsieur le Pr Remy Ngoy Lumbu Président du Conseil d'Administration du REDHAC,

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée pour l'exercice 2023, nous avons établi les états financiers au 31/12/2023 sur la base des virements bancaires reçus via les banques : Société Générale Cameroun (S.G.C.), EcoBank, UBA ouverts au nom du REDHAC, et des pièces comptables dont la Directrice Exécutive du REDHAC a mis à notre disposition dans le cadre de sa mission de gestion des fonds en ce qui concerne les opérations faites avec les partenaires : **NATIONAL ENDOWMENT AND DEMOCRACY (NED), PROGRAMME POUR LA STABILISATION ET LES OPERATIONS POUR LA PAIX (PSOPs), NDI (NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUT), AFRICA REGIONAL DEMOCRACY FUND (American Embassy YAOUNDE) (A.R.D.F.) FRONTLINE, CIVIL RIGHT DEFENDERS, OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR WEST AFRICA (O.S.I.W.A.), MIVA ET CIVICUS** conformément aux diligences et recommandations normales en matière d'établissement des comptes suivant les exigences du nouveau système Comptable OHADA (**SYCOHADA**) portant sur le droit comptable des sociétés commerciales, du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et des Associations.

Les dites pièces comptables et les différents contrats signés avec les partenaires ont fait l'objet d'analyses minutieuses avant d'être pris en compte par nos services.

A l'issue de nos travaux, qui constituent l'examen des documents ci-dessus cités, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence, la régularité et la vraisemblance des relevés bancaires et pièces comptables mis à notre disposition.

La comptabilité générale du **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE (REDHAC)**, résumée dans les tableaux ci-joints se caractérise par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	85 726 736 FCFA
➤ SUBVENTIONS TOTALES RECUES :	341 843 016 FCFA
-N.E.D.	118 085 642 FCFA
- PSOPs	58 305 462 FCFA
- A.D.R.F.	24 633 000 FCFA
- O.S.I.W.A	107 896 059 FCFA
- MIVA	17 009 345 FCFA
- CIVIL RIGHT DEFENDERS	5 973 924 FCFA
- CIVICUS	6 936 806 FCFA

- NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUT(NDI)	1 948 055 FCFA
- FRONTLINE	1 054 123 FCFA
➤ Résultat Net: Pertes	10 517 027 FCFA

CONCLUSION :

Au 31 décembre 2023, le **RESEAU DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE CENTRALE**

(REDHAC) a enregistré une perte de **FCFA 10 517 027**. Il est à noter que dans cette perte figurent les dotations aux amortissements pour un montant de **FCFA 19 039 393** qui rentrent dans la capacité d'autofinancement du REDHAC.

Toutes les subventions reçues des différents partenaires ci-dessus cités n'ont pas été entièrement dépensées. D'autres devront s'étendre sur l'exercice 2024, il s'agit de :

- PSOPs :	31 275 299 FCFA
- LAW :	2 581 500 FCFA
- N.E.D. :	9 990 105 FCFA
- O.S.I.W.A. :	7 064 597 FCFA

Soit un total de **FCFA 50 911 501**

Cette somme se retrouve dans la trésorerie du REDHAC au 31/12/2023 :

- Comptes bancaires :	FCFA 47 046 922
- Caisse du REDHAC :	FCFA 4 679 814

En foi de quoi le présent rapport a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Douala, le 25 mars 2024

L'Auditeur externe.


Honoré Blaise Leque
 Technicien Supérieur Comptabilité
 Gestion des Entreprises Consultant



Douala, le 30 avril 2024

N/réf : REDHAC/PCA/20240430/040

Objet : Réception de l'Audit des Comptes

Monsieur LEGUE Blaise

Auditeur Externe

Tél. 677 34 86 81

Monsieur,

Je viens par la présente, au nom du conseil d'administration du REDHAC, réceptionner l'audit financier des comptes du REDHAC pour le compte de l'exercice 2023 qui vous a été demandé. Je vous en remercie et, je constate que cet audit financier est bien conforme au vu des subventions reçues de nos partenaires financiers et des dépenses y afférentes conformément aux actes OHADA.

En vous en remerciant pour votre travail.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Président du Conseil d'Administration

Pr. Rémy Ngoy LUMBU